

TARIFS

Ces garanties sont variables dans le monde entier pour une durée maximum de 90 jours.
Ces tarifs s'entendent TTC, par personne ou par famille (à partir de 4 personnes).

Famille : ascendants et descendants 1er et 2e degré.

OPTION 1 : TOUS RISQUES

	Assurance Classique		Assurance Tout Sauf Plénitude	
	Prime / pers.	Prime famille	Prime / pers.	Prime famille
Toutes destinations < 400 €	20 €	68 €	23 €	78 €
MOYEN COURRIER	40 €	126 €	48 €	148 €
LONG COURRIER	63 €	217 €	73 €	238 €
DE 5 000 À 8000 € / PAX	4,8 %	4,3 %	5,6 %	5,2 %

OPTION 2 : COMPLÉMENTAIRE (T.O. CB)

	Assurance Classique		Assurance Tout Sauf Plénitude	
	Prime / pers.	Prime famille	Prime / pers.	Prime famille
Toutes destinations < 400 €	16 €	48 €	19 €	61 €
MOYEN COURRIER	25 €	88 €	29 €	100 €
LONG COURRIER	46 €	150 €	53 €	173 €
DE 5 000 À 8000 € / PAX	3,5 %	3,2 %	4,3 %	4 %

OPTION 3 : ANNULLATION

	Assurance Classique		Assurance Tout Sauf	
	Prime / pers.	Minimum de prime	Prime / pers.	Minimum de prime
Toutes destinations < 400 €	14 €	-	17 €	-
Toutes destinations de 400 € à 8000 € / pax	3 %	18 €	3,5 %	20 €

OPTION 4 : ANNULLATION LOCATION

	Prix location : de 0 à 1500 €		1-8 jours		9-16 jours	
	Annulation classique	Annulation Tout Sauf	25 €	40 €	50 €	80 €
Pour toutes demandes spéciales ou voyages > à 8000 € ou à 60 jours : consulter l'Européenne d'Assurances Voyages.						

IMPORTANT : le contrat doit être souscrit en même temps que l'inscription au voyage, ou jusqu'à la veille de l'application du barème des pénalités.



Passeport pour la tranquillité

Les Spéciales

Assurances vendues seules ou avec les options 1,2 OU 3 :

- Spéciale **NEIGE** : Assistance, interruption, accident, matériel
- Spéciale **RÉCEPTIF** : Assistance et rapatriement
- Spéciale **ASSISTANCE LONGUE DURÉE**
- Spéciale **CROISIÈRE**
- Spéciale **PARC D'ATTRACTIONS**

Et aussi...

Notre **COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE HAUT DE GAMME** : pour bénéficier de garanties suffisantes et complètes

L'Européenne d'Assurances Voyages

41 rue des Trois Fontanot
92024 Nanterre cedex
Tél : 01 46 43 64 40
www.leassur.com



EUROPAISCHE REISEVERSICHERUNG AG
Membre de l'IAE
International Association of European Travel Insurers

08/2010



I'EUROPÉENNE
d'assurances voyages

ASSURANCE
ASSISTANCE

VOS GARANTIES ET TARIFS

LEASSUR

PLV LSI / 2

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 237 884 €
Entreprise régie par le Code des Assurances - RC Nanterre B 552 104 127

L'EUROPÉENNE D'ASSURANCES VOYAGES : 3 niveaux de garanties pour choisir la formule la mieux adaptée

RÉSUMÉ DES GARANTIES

Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants :

OPTIONS	N°1 TOUS RISQUES	N°2 COMPLÉMENTAIRE	1°3 ou N°4 ANNULATION	
ANNULATION TOUT SAUF (si souscrite)	✓ Plénitude	✓	✓	Remboursement des frais d'annulation consécutifs à un événement indépendant de la volonté de l'assuré sur présentation d'un justificatif. Franchise 30 € en cas de décès, maladie, accident. Franchise de 20 % dans les autres cas. (minimum 150 € pour les forfaits, 75 € pour les vols secs)
BAGAGES	✓	✓		Indemnisation en cas de vol, destruction ou perte. Capital de 2 500 € / Capital Plénitude de 3 500 €
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	✓			Rapatriment en cas de maladie, accident, décès. Frais médicaux à l'étranger tous pays : 155 000 € Avance de frais médicaux : 100 000 € Franchise 50 € / personne. • Retour prématuré. • Rapatriement et transport des autres assurés. • Transmission de messages importants et urgents. • Envoi de médicaments. Plénitude : rapatriement y compris pour une maladie non consolidée.
COMPLÉMENTAIRE ASSISTANCE		✓		• Frais médicaux : - USA, Canada, Asie, Australie : 80 000 € - Autres pays : 25 000 € Nous intervenons en complément de l'organisme qui vous couvre en assistance-rapatriment (autre contrat d'assurance, assurance carte bancaire, etc...).
INTERRUPTION	✓	✓		Remboursement des prestations non consommées suite à un retour prématuré.
RECHERCHE ET SAUVETAGE	✓	✓		Frais de secours, recherche et sauvetage : 4 000 €
RESPONSABILITÉ CIVILE	✓	✓		Conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile: - Dommages corporels 4 600 000 € - Dommages matériels 46 000 € - Franchise 80 €
RETARD D'AVION RETARD DE TRAIN	✓	✓		Remboursement de 100 € par personne suite à un retard à l'arrivée de l'avion ou du train de plus de quatre heures.
DÉPART OU RETOUR IMPOSSIBLE	✓			• Frais de transports (Trajet Aéroport /Domicile) 50 € / personne • Frais consécutif au report du voyage 5 % du prix du voyage initial (Max 150 € par dossier) • Frais de prolongation de séjour 80 € / nuit / personne (Max 5 nuitées et 1 200 € par événement, versement à compter de la 2ème nuit) Prolongation des garanties : assistance rapatriement, bagages, RC.

- Accident, décès, maladie (y compris rechutes ou aggravations) de l'assuré, d'un membre de sa famille, d'une des personnes l'accompagnant
- Décès des oncles, tantes, neveux et nièces.
- Dommages graves, vol dans les locaux de l'assuré.
- Complications de grossesse.
- Licenciement économique.
- Obtention d'un emploi.
- Convocation administrative.
- Convocation à un examen de rattrapage.
- Suppression, modification des congés payés, mutation professionnelle (franchise 25 %).
- Contre-indications ou suites de vaccination.
- Dommages graves au véhicule dans les 48 heures précédant le départ et dans la mesure où celui-ci vous est indispensable pour vous rendre à l'aéroport ou sur votre lieu de séjour et ne peut-être utilisé.
- Vol de la carte d'identité et/ou du passeport dans les 48 heures précédant le départ (franchise 25 %).
- Pas de franchise pour les voyages < 400 €
Franchise de 30 € TTC par personne pour les autres prestations.